



Comment alléger son sac poubelle ?

Dans le domaine des **déchets ménagers**, la prévention regroupe toutes les actions permettant de réduire les flux de déchets à la charge de la collectivité. Ainsi, **composter ses déchets verts** au jardin **ou donner des objets** que l'on n'utilise plus à des associations sont des gestes de prévention.

Une charte d'éco-exemplarité est proposée aux collectivités

La Charte couvre 5 champs obligatoires :

- Le tri/valorisation des déchets ;
- La réduction de la production de déchets - le réemploi - l'évitement du gaspillage ;
- L'usage de produits moins nocifs ou des techniques alternatives aux produits dangereux ;
- L'achat durable ;
- L'éco-communication et la sensibilisation des usagers.

Quelques gestes pour exemple...

Evidemment, pendant le diagnostic et la mise en place du plan d'actions de votre administration, vous trouverez vos propres gestes, ceux qui conviennent le mieux à votre collectivité et à votre personnalité, mais à travers ces quelques exemples devenir éco-responsable semble beaucoup plus simple...

- Paramétrer l'imprimante du bureau pour qu'elle imprime en recto/verso systématiquement ;
- Apprendre à se servir des plateformes d'échange internet pour envoyer de gros dossiers volumineux à mes interlocuteurs ;
- Réduire de 20 % la quantité de produits phytosanitaires utilisés l'année prochaine ;
- Essayer un nouveau produit d'entretien labellisé ECO ;
- Encourager le comité des fêtes à trier les déchets ;
- Réutiliser les enveloppes pour classer des documents ;
- Utiliser du papier recyclé ;
- Pour les vœux du Maire choisir de la vraie vaisselle ;
- Faire le pari d'économiser 5 ramettes de papier par rapport à l'an dernier ;
- Tester le paillage sur un parterre de fleurs.



SICTOM Avril/Fleury/Luthenay
7, place de la mairie
58300 AVRIL-SUR-Loire
Tél.: 03.86.25.00.23